

Plan d'activités pluriannuel

de 2022-2023 à 2024-2025



Commission de l'enseignement
supérieur des Provinces maritimes

ISBN: 978-1-988264-20-2

INTRODUCTION

Nous sommes heureux de présenter le plan d'activités de 2022-2023 à 2024-2025 de la CESPМ. L'objectif du plan est de définir et de communiquer la feuille de route de la Commission vers la réussite. Le plan se compose de quatre parties :

1. **À propos de la CESPМ** – Donne un aperçu du cadre de gouvernance et des principales fonctions de la Commission.
2. **Plan stratégique** – Présente les stratégies d'amélioration triennales de la Commission et les activités à entreprendre pour respecter ces stratégies.
3. **Plan opérationnel** – Décrit les objectifs et les activités à entreprendre par la Commission pour s'acquitter de son mandat opérationnel.
4. **Cadre de responsabilisation** – Présente le processus pour rendre compte des progrès dans l'exécution du plan d'activités.

À PROPOS DE LA CESPМ

La Commission est un organisme indépendant qui relève des ministres responsables de l'enseignement postsecondaire dans les Provinces maritimes par l'intermédiaire du Conseil atlantique des ministres de l'Éducation et de la Formation (CAMEF) et de son conseil d'administration.

La Commission fonctionne avec 12 employés permanents ainsi qu'avec des contractuels. Le travail de la Commission est dirigé par un conseil d'administration composé de 19 membres et du directeur général (d'office, sans droit de vote). Les membres du conseil comprennent des représentants des principaux groupes d'intervenants de la Commission dans les trois Provinces maritimes :

1. Universités
2. Dirigeants gouvernementaux et non gouvernementaux
3. Étudiants
4. Grand public

La Commission a pour mission **d'aider les établissements et les gouvernements à améliorer le milieu d'apprentissage postsecondaire**. Elle y arrive en assurant les principales fonctions suivantes :

1. Assurance de la qualité
2. Données et recherche
3. Action coopérative
4. Prestation de services aux provinces



Dans l'exercice de ses fonctions, la Commission cherche d'abord à améliorer et à maintenir la meilleure qualité possible des services que reçoivent les étudiants dans le cadre d'une éducation permanente.

Assurance de la qualité

Le cadre d'assurance qualité (AQ) de la Commission regroupe deux outils majeurs :

1. l'évaluation des programmes avant leur mise en œuvre et
2. la vérification de l'assurance de la qualité.

Évaluation des programmes

Le processus d'évaluation des programmes comprend deux stades.

L'évaluation au **Stade I** (évaluation accélérée) est une évaluation où le personnel effectue une analyse en se basant sur les normes d'évaluation en vigueur.

L'évaluation au **Stade II** est un processus itératif avec les établissements et le comité mixte d'AQ de l'Association des universités de l'Atlantique (AAU) et de la CESPM. Le Comité travaille en collaboration avec les établissements sur les propositions qui ne correspondent pas aux normes d'évaluation en vigueur.

Vérification de l'assurance de la qualité

La Commission assure un suivi avec les établissements après la mise en œuvre des programmes pour voir à ce que les établissements répondent aux conditions d'approbation et qu'ils procèdent eux-mêmes à une évaluation de leurs programmes en mettant l'accent sur les étudiants et l'apprentissage.

Lois sur l'attribution de grades universitaires du Nouveau-Brunswick et de la Nouvelle-Écosse

En vertu des lois sur l'attribution de grades universitaires du Nouveau-Brunswick et de la Nouvelle-Écosse, la Commission, à la demande des ministres et selon le principe du recouvrement des coûts, évalue les établissements privés et leurs programmes pour s'assurer qu'ils satisfont aux normes de qualité convenues.



Données & recherche

La Commission recueille, conserve et tient à jour les données sur l'éducation postsecondaire dans la région par les sources de données suivantes :

1. le Système d'information sur les étudiants postsecondaires (SIEP),
2. l'Enquête sur les résultats des diplômés et diplômées, et
3. les collectes de données spéciales.

Système d'information sur les étudiants postsecondaires (SIEP)

Afin de combler de nombreux besoins en matière d'information de la Commission ainsi que des gouvernements provinciaux, des universités et d'autres groupes qui ont un intérêt dans l'éducation postsecondaire, la CESPM recueille chaque année, par l'intermédiaire du SIEP, des données sur les programmes et les cours offerts par les établissements, les caractéristiques démographiques des étudiants, les inscriptions aux programmes et aux cours et le transfert des crédits. La Commission recueille des données sur les étudiants des universités depuis 1980 et des collèges depuis 2017.

Enquête sur les résultats des diplômés et diplômées (RDD)

L'Enquête RDD est menée tous les deux ans et elle renseigne sur le financement des études, les résultats liés à l'emploi, la mobilité des diplômés et la poursuite des études. Elle porte sur les titulaires d'un baccalauréat des universités des Maritimes et elle suit un cycle de six ans qui comprend deux cohortes de diplômés (les membres des deux groupes font l'objet d'une entrevue deux ans après avoir obtenu leur diplôme et ceux de l'une de ces cohortes sont également interrogés six ans après avoir obtenu leur diplôme).

Autres sources de données

De temps à autre, la Commission dirige des collectes de données spéciales pour aborder les nouveaux enjeux. Elle a aussi recours à des données produites par des tiers (p. ex. Statistique Canada) pour appuyer ses sources de données existantes et éviter le dédoublement d'efforts.

Produits de recherche statistique

À partir de ces sources de données, la Commission met à la disposition des gouvernements, des établissements, des étudiants et du grand public des produits statistiques et de recherche à valeur ajoutée pour appuyer la prise de décisions fondées sur des données probantes ainsi qu'augmenter la sensibilisation aux questions et possibilités liées à l'éducation postsecondaire dans les Provinces maritimes et engager un dialogue à ce sujet.



Ces travaux visent en particulier à circonscrire les caractéristiques des parcours éducatifs et d'autres facteurs qui influent sur les progrès des étudiants, l'obtention d'un diplôme et les résultats des diplômés.

Action coopérative, services aux provinces

En plus de l'assurance de la qualité et des données et recherche (qui représentent le gros du travail de la Commission), la Commission est également chargée de :

1. stimuler l'action coopérative et
2. fournir aux provinces des services sur demande.

Action coopérative

La Commission facilite la coopération entre les Provinces maritimes, avec les autres provinces et avec des partenaires externes afin d'élaborer des approches rentables et coopératives pour l'administration, les programmes et les politiques de l'éducation postsecondaire.

Services aux provinces

La *Loi sur la CESPM* autorise la Commission à fournir des services aux provinces et aux établissements (par exemple, les évaluations effectuées en vertu de la *Loi sur l'attribution de grades universitaires* du Nouveau-Brunswick et la reconnaissance des programmes de baccalauréat en éducation en Nouvelle-Écosse). En général, les services sont fournis principalement aux provinces selon le principe du recouvrement des coûts.

PLAN STRATÉGIQUE

Le plan stratégique de la Commission présente les stratégies d'amélioration triennales de la Commission et les activités à entreprendre pour respecter ces stratégies. Il a été élaboré par le conseil de la Commission en consultation avec les gouvernements provinciaux et les universités des Maritimes comme principaux clients des produits et des services de la Commission.

Le tableau suivant donne une représentation visuelle du plan stratégique triennal de la Commission pour aider la Commission à communiquer sa stratégie à ses intervenants. Il présente la vision pratique triennale de la Commission de même que les stratégies d'amélioration, harmonisées aux domaines prioritaires stratégiques définis par le conseil, que la Commission déploiera afin de respecter cette vision pratique. Sous cette représentation visuelle se trouve le plan d'action de la Commission décrivant les activités précises (et les échéances) qu'elle entreprendra en 2022-2023 (première année de son plan triennal) pour respecter ses stratégies d'amélioration. Ce plan d'action sera révisé annuellement.

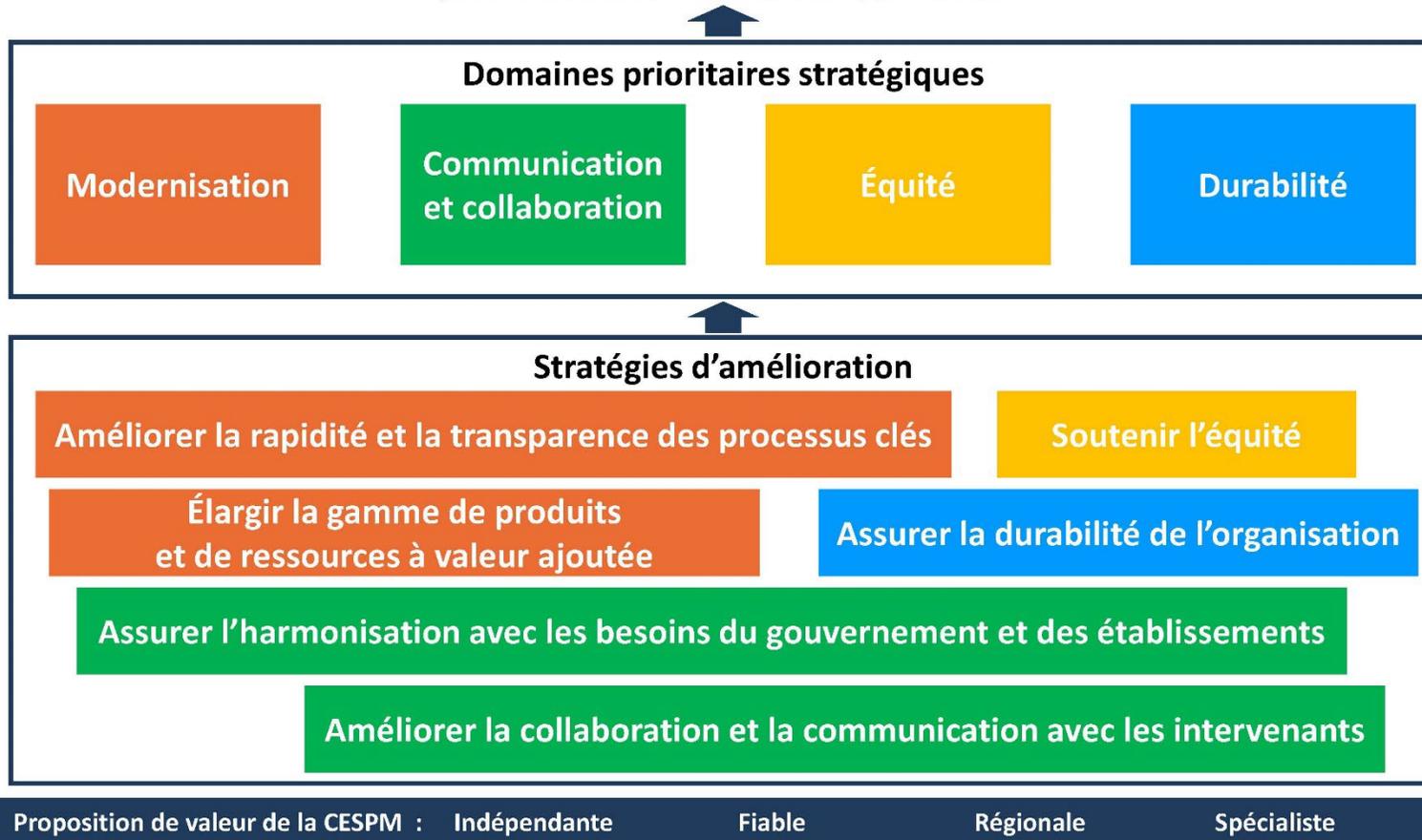




PLAN STRATÉGIQUE 2022-2023 à 2024-2025 DE LA CESPM

Vision pratique triennale :

Être reconnue pour sa prestation de renseignements fiables, opportuns et accessibles ainsi que d'évaluations et de ressources d'assurance de la qualité opportunes à valeur ajoutée pour soutenir la réussite des apprenants.



Plan d'action stratégique 2022-2023

Domaine stratégique prioritaire : MODERNISATION		
Assurance de la qualité ¹		
Stratégie d'amélioration	Activité	Échéancier
1. Améliorer la rapidité et la transparence des processus clés	Publier les nouvelles exigences en matière d'information et les nouvelles normes d'évaluation pour l'évaluation des programmes.	Décembre 2022
	Mettre en œuvre d'autres améliorations au processus d'évaluation des programmes.	En cours
	Élaborer un processus simplifié pour l'évaluation des programmes de certificat et de diplôme.	Décembre 2022
	Explorer des options pour la présentation électronique des propositions de programme.	Mars 2023
	Mettre à jour les exigences en matière d'information pour les nouveaux programmes en vertu de la Loi sur l'attribution de grades universitaires du Nouveau-Brunswick. ²	Octobre 2022
	Mettre à jour d'autres politiques en vertu de la Loi sur l'attribution de grades universitaires du Nouveau-Brunswick (évaluations des programmes et des établissements). ³	À déterminer
2. Élargir la gamme des produits de ressources à valeur ajoutée	Publier un cadre pour l'élaboration et l'évaluation des certificats et des diplômes.	Juillet 2022
	Définir le processus d'approbation des programmes existants qui se poursuivront en ligne après la pandémie.	Novembre 2022
	Publier des lignes directrices pour les cadres d'apprentissage en ligne des établissements afin de guider l'élaboration et la mise en œuvre futures de programmes en ligne.	Décembre 2022
	Développer (en tant que membre du groupe de travail de la Nouvelle-Écosse sur les microcertifications) un processus et des normes pour assurer la qualité des microcertifications offertes par les universités de la Nouvelle-Écosse (et explorer la possibilité d'étendre le processus au Nouveau-Brunswick et à l'Île-du-Prince-Édouard).	Mars 2023

¹ Les échéanciers estimatifs pour tout travail lié à l'Assurance de la qualité (AQ) peuvent changer en fonction du nombre de propositions de programmes présentées par les universités publiques, du nombre de réponses aux approbations conditionnelles et du nombre d'évaluations effectuées en vertu de la Loi sur l'attribution de grades universitaires du Nouveau-Brunswick.

² L'échéancier dépend d'autres travaux effectués en vertu de la *Loi sur l'attribution de grades universitaires* du Nouveau-Brunswick.



Données & recherche		
Stratégie d'amélioration	Activité	Échéancier
1. Améliorer la rapidité et la transparence des processus clés	Revoir et rationaliser les procédures de collecte de données du Système d'information sur les étudiants postsecondaires (SIEP).	À déterminer
	Explorer les options pour fournir aux intervenants un meilleur accès aux données de la CESPM.	Mars 2023
2. Élargir la gamme de produits et de ressources à valeur ajoutée	Publier un rapport sur le cheminement vers un premier diplôme d'études postsecondaires en tirant parti des données de la Plateforme longitudinale entre l'éducation et le marché du travail (PLEMT) de Statistique Canada.	Mai 2022
	Publier conjointement avec le Groupe de collaboration du Consortium canadien de recherche sur les étudiants universitaires (CCREU) : Profil et expérience des étudiants de première année des universités des Maritimes (CCREU 2019, CCREU 2022).	Hiver 2023
	Élaborer pour les collèges des statistiques et des rapports normalisés sur les inscriptions et les diplômes décernés.	Automne 2022
	Publier un rapport sur la charge de cours des étudiants de première année et la persévérance à la session d'hiver (nouvelles mesures).	Automne 2022
	Publier un rapport sur l'incidence de la COVID-19 sur la charge de cours, la persévérance et les progrès des étudiants de première année.	Automne 2022
Domaine stratégique prioritaire : COMMUNICATION ET COLLABORATION		
Stratégie d'amélioration	Activité	Échéancier
1. Améliorer la collaboration et la communication avec les intervenants	Organiser un ou plusieurs ateliers pour les universités afin de les familiariser avec les processus d'assurance de la qualité de la CESPM.	Mars 2023
	Élaborer un plan de communication.	Mars 2023
2. Assurer l'harmonisation avec les besoins du gouvernement et des établissements	Sonder les universités au sujet de l'incidence à long terme de la COVID-19 sur la pédagogie et l'apprentissage en ligne.	Automne 2022
	Explorer des façons d'assurer l'harmonisation avec les besoins du gouvernement et des établissements (à intégrer dans le plan de communication mentionné ci-dessus).	Mars 2023
	Collaborer avec les trois gouvernements provinciaux pour modifier leurs lois respectives sur la CESPM afin de permettre le partage des données.	Mars 2023
Domaine stratégique prioritaire : ÉQUITÉ		
Stratégie d'amélioration	Activité	Échéancier
1. Soutenir l'équité	Améliorer la collecte de données démographiques sur les étudiants.	Mars 2023
	Explorer la meilleure façon pour la CESPM de soutenir l'équité.	Mars 2023



Domaine stratégique prioritaire : DURABILITÉ		
Stratégie d'amélioration	Activité	Échéancier
1. Assurer la durabilité de l'organisation	Fournir des services sur la base du recouvrement des coûts pour générer des revenus.	En continu
	Explorer les possibilités de gains d'efficacité opérationnelle.	En continu

Plan opérationnel

Le plan opérationnel de la Commission précise les tâches quotidiennes réalisées par la Commission pour qu'elle puisse s'acquitter de son mandat opérationnel. Il est établi selon les principales fonctions de la Commission.

Assurance de la qualité

Objectif	Activité	Échéancier
1. Fournir l'assurance que les programmes offerts par les universités relevant de la CESPM respectent les normes de qualité établies	Évaluer les programmes nouveaux et modifiés avant leur mise en œuvre.	En continu
	Vérifier que tous les programmes ayant des inscriptions ont été approuvés par la Commission.	Octobre 2022
	Confirmer que les conditions d'approbation sont remplies.	En continu
2. Fournir l'assurance que les universités relevant de la CESPM disposent d'un cadre d'AQ approprié pour assurer la qualité continue de leurs programmes et des services offerts aux étudiants	Terminer le deuxième cycle de surveillance des cadres d'Assurance de la qualité institutionnels du Nova Scotia College of Art and Design et de l'Université de Moncton (c.-à-d. visite sur place, rapport externe, suivi du rapport).	Rapports finaux : Février 2023
	Entreprendre le processus de surveillance de l'AQ avec quatre nouvelles universités.	Visites sur place : mars et avril 2023



Données et recherche

Objectif	Activité	Échéancier
<p>1. Fournir des données et des résultats de recherche pour dégager les tendances importantes et les enjeux émergents dans le secteur postsecondaire des Maritimes</p> <p>2. Soutenir la prise de décision fondée sur des données probantes par les gouvernements et les établissements de la région</p> <p>3. Diffuser les données et les analyses dans des formats pertinents et utilisables</p>	Publier la promotion de 2018 en 2020 : Expérience universitaire des récents diplômés.	Mai 2022
	Publier la promotion de 2018 en 2020 : Mobilité des diplômés universitaires après le premier diplôme.	Automne 2022
	Publier le profil de la promotion de 2020 en 2022.	Mars-avril 2023
	Publier le profil d'emploi de la promotion de 2020 en 2022.	Mars-avril 2023
	Publier 20 tableaux statistiques normalisés sur les inscriptions à l'université et les diplômes décernés.	Novembre 2022
	Publier des graphiques interactifs et trois bases de données téléchargeables sous forme de données ouvertes sur les inscriptions à l'université et les diplômes décernés.	Novembre 2022
	Publier les statistiques sur les équivalents temps plein (ETP) des universités pour l'année entière afin de soutenir les formules de financement.	Novembre 2022
	Publier une mise à jour des taux de persévérance et de diplomation.	Mai 2022
	Publier une mise à jour des statistiques sur le délai d'obtention du grade.	Juin 2022
	Publier les tableaux statistiques sur les frais de scolarité, les frais annexes et les frais de résidence.	Août 2022
	Publier le Condensé annuel sur les inscriptions aux universités.	Janvier 2023
	Fournir des statistiques sur mesure aux intervenants.	En continu
	Fournir des conseils et un soutien au gouvernement et aux établissements.	En continu
<p>4. Recueillir, stocker et maintenir des données de qualité, complètes et pertinentes sur les étudiants et les diplômés</p>	Tenir à jour la base de données du Système d'information sur les étudiants postsecondaires (SIEP) et les outils de production de rapports.	En continu
	Recueillir les données du SIEP des universités.	Août 2022
	Recueillir les données du SIEP des collèges.	Mars 2023
	Réaliser l'Enquête sur les résultats des diplômés et diplômées (RDD) auprès de la promotion de 2020 en 2022.	Sur le terrain : de septembre à décembre 2022
	Exécuter le programme de sécurité de TI.	En continu
	Exécuter le programme de confidentialité.	En continu



Action coopérative

Objectif	Activité	Échéancier
1. Favoriser la collaboration, la communication et la coopération	Fournir des conseils et un soutien en matière d'AQ aux établissements.	En continu
	Appuyer le réseau informatique éducatif du Nouveau-Brunswick et de l'Île-du-Prince-Édouard.	En continu
	Participer à divers comités et groupes de travail nationaux, régionaux et provinciaux.	En continu
	Organiser des réunions sur la collecte de données et la recherche avec les intervenants.	2 ou 3 réunions par année
	Organiser des réunions du groupe de travail des collègues.	1 à 2 réunions par année
	Organiser des réunions du groupe de collaboration du Consortium canadien de recherche sur les étudiants universitaires (CCREU).	Automne 2022
	Soutenir l'initiative d'apprentissage par l'expérience d'Avenir NB grâce à des données, des analyses et de l'expertise.	Au besoin
	Soutenir la prise de décision fondée sur des données probantes du Nouveau-Brunswick en fournissant des données et de l'expertise à l'Institut de la recherche, des données et de la formation du Nouveau-Brunswick.	Au besoin
	Soutenir l'initiative de système de suivi des étudiants de l'Atlantique du Conseil atlantique des ministres de l'Éducation et de la Formation en leur fournissant les données, les analyses et l'expertise nécessaires.	Au besoin
	Soutenir le Conseil sur l'articulation et les transferts du Nouveau-Brunswick en fournissant des données de références et un rapport sur les transferts du collège à l'université.	Mars 2023



Services aux provinces

Objectif	Activité	Échéancier
1. Fournir des services aux provinces sur demande	Soutenir le budget de l'enseignement postsecondaire sur l'Île-du-Prince-Édouard.	En continu
	Administrer les transferts de fonds en vertu de l' <i>Accord d'admission préférentiel</i> entre l'Île-du-Prince-Édouard et la Nouvelle-Écosse de même que les fonds pour la réadaptation (p. ex. physiothérapie et ergothérapie) entre Terre-Neuve-et-Labrador et la Nouvelle-Écosse.	En continu
	Entreprendre des examens institutionnels et des évaluations de programmes pour les établissements privés conférant des grades universitaires au Nouveau-Brunswick.	En continu
	Élaborer un processus et un manuel pour effectuer l'agrément complet des programmes de baccalauréat en éducation des universités de la Nouvelle-Écosse.	Février 2023

CADRE DE RESPONSABILISATION

La Commission examinera annuellement ses plans opérationnel et stratégique afin de suivre les progrès et de mettre à jour les activités planifiées dans son plan d'action stratégique pour l'année à venir. Elle fera état de ses progrès dans son rapport annuel ainsi que par ses rapports trimestriels et ses prévisions budgétaires annuelles présentés au Conseil atlantique des ministres de l'Éducation et de la Formation (CAMEF).

